



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Ship Refits and Conversions / Radoubss et  
modifications de navires and / et  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6C2, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

|  |   |
|--|---|
| <b>Title - Sujet</b> NGCC Judy LaMarsh - MCSCR<br>NGCC Judy LaMarsh - MCSCR  |   |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>F7044-221042/A   | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>023     |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>20221042  | <b>Date</b><br>2023-10-13                   |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$MD-051-29081   |   |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>051md.F7044-221042  | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>      |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT<br><b>on - le 2023-10-20</b> Heure Avancée de l'Est HAE |   |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>       |   |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Mistry, Vanita  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>051md |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(250) 858-3571 ( )   | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>( ) -         |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b>  |   |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/<br/>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

---

**Modification de demande soumission 023 vise à :**

- 1. Inclure les questions et les réponses concernant la demande de soumissions.**
  - 2. Réviser l'annexe A – Énoncé des travaux**
- 

**1. Les questions et réponses 175 – 176**

**Q175**

**Éclaircissements concernant la section 17.3**

*Contexte : Les travaux de la section 17.4 de la machinerie de pont exige que BV soit l'autorité règlementaire (membre de l'AICS). On exige à la section 17.3 - A.5 que le soumissionnaire retenu intègre le système de commande de la grue dans la conception de la nouvelle machinerie de pont (lot 17.4).*

- a) Veuillez fournir la liste détaillée des commandes de la grue que TPSGC souhaite intégrer à la machinerie de pont (c'est-à-dire les alarmes ou les télécommandes actuelles de la grue).
- b) Veuillez confirmer que la grue MFG a obtenu le certificat de BV avant de la livrer sans frais à l'entrepreneur et sans commentaire. Sinon, veuillez énumérer les commentaires que l'entrepreneur doit résoudre.
- c) Réf E.3.4, veuillez fournir une liste de quincaillerie et indiquer si les fixations doivent être approuvées par BV.
- d) Réf E.3.5, veuillez fournir les forces réactives de la grue pour le socle et la béquille de la flèche pendant le transport et les opérations, selon le cas, à des fins de conception.
- e) Réf F.2.1. Veuillez confirmer que la grue arrivera entièrement testée, c'est-à-dire la pleine charge, la pleine portée et tous les systèmes de contrôle et de sécurité et approuvée par BV sans défaut avant l'interfaçage avec le lot 17.4.
- f) Réf F.2.1. Veuillez fournir une copie de la procédure de mise en service du fabricant d'origine pour estimer les ressources et les efforts requis.
- g) Réf F.2.4 Veuillez fournir la procédure d'acceptation en mer requise par la grue.
- h) Réf F.2.5. Veuillez confirmer que la grue MFG a déjà démontré ses performances en mer (s'il s'agit de la première installation sur un navire, peut-être qu'une grue fabriquée de manière identique pourrait être référencée). L'entrepreneur est-il invité à assumer la responsabilité de faire la première démonstration de cette grue?
- i) Veuillez fournir les détails du fournisseurs concernant le levage et le montage pour la grue MFG afin d'estimer le temps d'assemblage et d'installation. La grue arrivera-t-elle entièrement assemblée?

- R175**            **Remarque:** L'ingénierie et la conception des systèmes de la grue sont toujours en cours et les détails seront fournis aux soumissionnaires dès qu'ils seront disponibles.
- a) Les commandes de contrôle de la grue ne seront pas intégrées à aucune des commandes de la machinerie de pont..
  - b) La grue MFG doit être entièrement testée par le fabricant et fournie avec l'approbation de classe BV.
  - c) L'installation de la grue, y compris les principales fixations, doit répondre aux exigences de BV.
  - d) Des détails préliminaires sur les vecteurs de force de la grue sont disponibles auprès de Hawboldt Industries.
  - e) Des tests définitifs de l'installation à bord doit être faits par l'entrepreneur et rencontrer les exigences de BV et de la GCC.
  - f) L'entrepreneur peut contacter Hawboldt industries afin d'obtenir la procédure préliminaire de mise en service.
  - g) L'entrepreneur peut contacter Hawboldt Industries afin d'obtenir les procédures d'acceptation en mer.
  - h) L'entrepreneur doit coordonner avec Hawboldt Industries pour les essais post-installation de la grue.
  - i) Un démantèlement partiel de la grue est requis pour le transport. Pour plus d'information SVP contactez Hawboldt Industries.

**Q176**

**Éclaircissements concernant la section 17.4**

- a) La notation de la classe du navire peut-elle être confirmée?
- b) Passes corniche de pont (Deck Edge Rollers) : Des capteurs de pression piézoélectrique (load cell) doivent-ils être intégrés aux passes corniche ? Si tel est le cas, un angle d'enroulement de 90 degrés peut-il être envisagé pour la mesure de la charge ?
- c) Passes corniche de pont (Deck Edge Rollers) : La forme prévue est-elle un type de rouleau comme sur une poupe ou un type à poulie avec rainure adapté à la fois au câble et à la chaîne (ou uniquement à la chaîne) ?
- d) Passes corniche de pont (Deck Edge Rollers) : S'il s'agit d'une poulie avec rainure, le guidage dans la poulie est-il pris en compte ? Cela semble difficile avec le rouleau proposé avec des guides inclinés de chaque côté. Cela semblerait plus réalisable avec un guide dans le sens opposé où la chaîne/le câble glisse dans la poulie rainurée.
- e) Butoirs de chaîne hydrauliques (Hydraulic Chain Stoppers) : Type proposé : Pince large avec des rainures pour des chaînes de 1/2" à 1 1/2". Est-ce que cela serait acceptable ?
- f) Butoirs de chaîne hydrauliques (Hydraulic Chain Stoppers) : Nous aimerions confirmer que la charge maximum utile de 50T est suffisante ?

- g) Rouleau de réorientation du pont (Midship Redirection Roller) : Est-ce qu'un dessin ou une photo peut être fourni pour les pinces à chaîne (Nipped Chain Nippers) ? (Réf 17.4 G.2.23)
- h) Treuil de manutention de chaîne/de remorquage : Un tambour divisé est-il requis pour le stockage de la chaîne ? Un compartiment séparé offre à la fois la possibilité de ranger la chaîne et de tirer avec une force maximale lorsque le tambour du treuil est plein.
- i) Treuils de manutention de pont (Tugger Winches) : Les treuils de manutention de pont sont normalement livrés sans un certificat de la classe – veuillez confirmer si un certificat est requis..
- j) Treuils de manutention de pont (Tugger Winches) : Le tableau D.1.2 indique à la première couche 10T et 225 m de câble de 24 mm et G.2.25 indique 30MT, 110 m de câble de 19 mm. La capacité de 30T et le câble de 19 mm ne correspondent pas, quelle est la bonne spécification ?
- k) Treuils de manutention de pont (Tugger Winches) : Un treuil avec un point d'appui unique en porte-à-faux est-il préférable ou un treuil de remorqueur de type standard avec support aux deux extrémités du tambour du treuil ?
- l) Système de contrôle : Veuillez préparer une liste des éléments que TPSGC souhaite intégrer dans le module de contrôle portable de la machinerie de pont.
- m) Système de contrôle : Veuillez confirmer que le fabricant d'équipement d'origine de la grue fournira la configuration de la quincaillerie et les configurations de programmation nécessaires, de sorte que l'entrepreneur puisse intégrer les appareils conformément à la liste des éléments à intégrer.
- n) Système de contrôle : Veuillez confirmer que BV a été consulté et a approuvé l'idée d'avoir un module de contrôle tierce du lot 17.4, qui n'est pas fabriqué en fonction du "DAD" du fabricant de la grue, sans surveillance de fabrication et de certificat d'essai en usine, de sorte que l'entrepreneur puisse intégrer la grue avec la machinerie selon la liste des éléments à intégrer.

**R176**

- a) Les notations de classe du navire sont présentement (en anglais) :
  - "Hull \*M\*ach; Tug, NORTH CASPIAN SEA ICEBREAKER with icebreaking capability up to 0.6 m level ice thickness;
  - Unrestricted navigation AUT-UMS, ICE CLASS IA SUPER".

**Remarque** : Les notations pourraient être révisées suite à la conversion.

- b) Oui, un capteur de pression piézoélectrique (load cell) dans le rouleau est requis. En supposant qu'un angle d'enroulement de 90 degrés est exact (à partir de l'horizontale sur le pont, au-dessus du rouleau jusqu'à la verticale dans l'eau).
- c) En raison de l'espace disponible limité et de la nécessité de ne pas dépasser sur le côté, un type à rouleaux a été envisagé, toutefois, tel

qu'indiqué à la section 17.4.G.2.4, la conception finale n'est pas déterminée. Réf 17.4 G.2.5 Les rouleaux doivent être conçus pour manipuler des chaînes de tailles de 1/2" à 1 1/2" (sans câble).

- d) Réf : 17.4 G.2.4 - La conception finale n'a pas été déterminée. La GCC travaillera avec le soumissionnaire retenu pour élaborer une conception appropriée.
- e) Des exemples de types de butoirs de chaîne hydraulique appropriés sont répertoriés à la section 17.4 G.2.12.
- f) Oui, une capacité de 50T est suffisante.
- g) Une pince à chaîne correspond à environ 5 pieds de chaîne avec un maillon principal aux deux extrémités. Il est utilisé pour enrouler autour de la chaîne d'amarrage de la bouée et, à travers un maillon principal, pour "pincer" la chaîne d'amarrage afin qu'elle puisse ensuite être soulevée à l'aide de la grue ou du treuil de manutention de chaîne.
- h) Le soumissionnaire doit proposer une configuration des tambours qui répond aux exigences de 17.4 D.2.24.
- i) L'approbation par BV du treuil de manutention de pont sera requise, ainsi que les installations à bord nécessiteront un examen et une approbation de BV.
- j) Veuillez consulter la modification # 014 – Section 17.4.G.2.25
- k) Le soumissionnaire doit proposer un treuil de manutention de pont qui répond aux exigences des sections 17.4 G.2.25 et G.2.26.
- l) Veuillez-vous référer aux sections de l'annexe A 17.4 G.2.47 et 17.4 G.2.41.
- m) Les commandes de contrôle de la grue ne seront pas intégrées à aucune des commandes de la machinerie de pont.
- n) Les commandes de contrôle de la grue ne seront pas intégrées à aucune des commandes de la machinerie de pont.

## 2. Révisions Annexe A – EDT

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section G.1.1.1**
- **INSERER**

### G.1.1.1

#### Caractéristiques du navire

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Nom du navire            | NGCC Judy LaMarsh   |
| Type                     | brise-glace léger – baliseur  |
| Classification du voyage | À proximité du littoral, Classe 1 et Classe 2, bassin des Grands Lacs, golfe du Saint-Laurent |
| Année de construction    | 2010  |
| Port en lourd            | 743 t à 3,0 m tirant d'eau  |
| Jauge brute (GRT)        | 1828  |
| Jauge nette              | 536   |
| À lège                   | 1688,5 tm   |

|  |  |
|--|--|
| Longueur enregistrée   | 62,02 m  |
| Longueur hors tout   | 66,0 m   |
| Longueur à la flottaison                                       | 63,7 m   |
| Largeur hors membrures   | 16,40 m  |
| Creux sur quille   | 4,40 m   |
| Tirant d'eau en charge (design draft)                          | 3,0 m  |
| Tirant d'eau – fonctionnement minimum                          | 2,5 m  |
| Tirant d'eau – ligne de flottaison inférieure de la glace (AP) | 2,4 m  |
| Tirant d'eau – ligne de flottaison inférieure de la glace (AF) | 2,0 m  |
| Type de carburant  | diésel   |
| Propulsion   | diésel-électrique, trois propulseurs azimutaux |
| Puissance au frein   | 4800 kW  |

Les notations de classe du navire sont présentement (en anglais) :  
 "Hull \*M\*ach; Tug, NORTH CASPIAN SEA ICEBREAKER with icebreaking capability up to 0.6 m level ice thickness;  
 Unrestricted navigation AUT-UMS, ICE CLASS IA SUPER".  
**Remarque** : Les notations pourraient être révisées suite à la conversion.

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.4.G.2.4**
- **INSERER**

**17.4.G.2.4** L'entrepreneur doit concevoir, fabriquer et installer des passe-corniches de pont qui seront conçu avec des ensembles de butoirs de chaîne hydraulique installées sur les côtés bâbord et tribord du navire.

**REMARQUE** : En raison de l'espace disponible limité et de la nécessité de ne pas dépasser sur le côté, un type à rouleaux a été envisagé, toutefois, la conception finale n'est pas déterminée. Le Canada travaillera avec le soumissionnaire retenu pour élaborer une conception appropriée.

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.4 G.2.5**
- **INSERER**

**17.4.G.2.5** Les rouleaux doivent être conçus pour être installés au bord du pont et doivent être capables de manipuler des chaînes d'ancrage de bouées d'une taille comprise entre 1 / 2 pouce et 1½ pouce (Pas de câbles).

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.4.G.2.6**
- **INSERER**

**17.4.G.2.6** Les passe-corniches de pont doivent être équipés d'un capteur de charge intégré au dynamomètre, avec un affichage à DEL aux endroits suivants :

- a) Console de timonerie à bâbord et à tribord.
- b) Module de contrôle portable
- c) Les postes de commande locaux sur le pont affichent les emplacements bâbord, tribord et central.

Un capteur de pression piézoélectrique (load cell) dans le rouleau est requis. En supposant qu'un angle d'enroulement de 90 degrés est exact (à partir de l'horizontale sur le pont, au-dessus du rouleau jusqu'à la verticale dans l'eau).

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.4.G.2.9**
- **INSERER**

**17.4.G.2.9** La proposition de l'entrepreneur doit inclure le coût pour fournir deux (2) butoirs de chaîne à commande et à rétraction hydrauliques qui seront utilisées conjointement avec des rouleaux de bordure de pont susmentionnés. Les butoirs de chaîne doivent être dimensionnés de manière à pouvoir s'aligner directement en travers et à l'intérieur des passe-corniches de pont.

**REMARQUE :** Butoirs de chaînes hydrauliques doivent avoir une capacité de (charge maximum utile) SWL 50T.

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.4.G.2.23**
- **INSERER**

**17.4.G.23** Le rouleau / réa doit être conçu pour permettre à la chaîne de taille prévue, entre ½" et 1½", de rouler librement autour de lui avec des accessoires tels que des crochets à chaîne, des pinces à chaîne ou des accessoires similaires pour la manipulation de la chaîne.

**REMARQUE :** Une pince à chaîne correspond à environ 5 pieds de chaîne avec un maillon principal aux deux extrémités. Il est utilisé pour enrouler autour de la chaîne d'amarrage de la bouée et, à travers un maillon principal, pour "pincer" la chaîne d'amarrage afin qu'elle puisse ensuite être soulevée à l'aide de la grue ou du treuil de manutention de chaîne.

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.4.G.2.26**
- **INSERER**

**17.4.G.2.26** Les nouveaux treuils de manutention proposés doivent pouvoir être intégrés au nouvel ensemble de machines de pont et au système de contrôle sur le pont.

**REMARQUE :** L'approbation par BV des treuils de manutention sera nécessaire pour l'amarrage du navire, et les dispositions d'installation à bord devront également être examinées et approuvées par BV.

- **SUPPRIMER (dans son intégralité) Section 17.3.E.1.2**
- **INSERER**

**17.3.E.1.2** L'objectif de cet article de l'EDT est que l'entrepreneur retenu installe une grue de balisage fournie par le gouvernement, à entraînement hydraulique, articulée et autonome, ainsi que les systèmes de commande et les alimentations hydrauliques connexes.

**REMARQUE 1:** Certaines interconnexions hydrauliques et électriques seront nécessaires pour la grue. La majorité des composants sont montés sur la grue elle-même, à l'exception du panneau de démarrage électrique et du refroidisseur d'huile du HPU. Ces deux éléments sont actuellement destinés à être montés dans le compartiment arrière de l'appareil à gouverner.

Le câblage entre la grue et le panneau de démarrage comprendra les câbles du moteur principal (moteurs montés dans le socle), des câbles d'alimentation auxiliaires et des câbles de commande.

Les conduites hydrauliques entre la grue et le refroidisseur comprendront une conduite d'alimentation et d'une conduite de retour. Dia. d'environ 1" (à déterminer).

**REMARQUE 2 :**

- a) Les commandes de contrôle de la grue ne seront pas intégrées à aucune des commandes de la machinerie de pont
- b) L'installation de la grue, y compris les principales fixations, doit répondre aux exigences de BV.
- c) Toutefois, des tests définitifs de l'installation à bord doit être faits et rencontrer les exigences de BV et de la GCC.
- d) Un démantèlement partiel de la grue est requis pour le transport. Pour plus d'information SVP contactez Hawboldt Industries.

**FIN DE LA MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 023**